

**Extrait du registre des délibérations**

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni  
L'an deux mille vingt-trois, le douze avril

**Convocations transmises par voie dématérialisée le 3 avril 2023**

**ETAIENT PRESENTS :**

- Tours Métropole Val de Loire :  
Mesdames et Messieurs Anne BLUTEAU, Christian GATARD, Francis GERARD, Jean-Patrick GILLE, Michel GILLOT, Laure JAVELOT, Patrick LEFRANCOIS, Christophe LOYAU-TULASNE, Sébastien MARAIS, Patrick NOGIER, Laurent RAYMOND, Catherine REYNAUD, Régis SALIC, NATHALIE SAVATON, Cathy SAVOUREY, Didier VALLEE, Alice WANNERROY
- Communauté de communes Touraine-Est Vallées :  
Mesdames et Messieurs Gilles AUGEREAU, Alain BENARD, Jean-François CESSAC, Christophe DUVEAUX, Claude GARCERA-TRIAY, Jacques LEMAIRE, Franck MAZET, Vincent MORETTE, Gérard SERER.
- Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :  
Mesdames et Messieurs Marie-Annette BERGEOT, Olivier BOUISSOU, Jean-Luc CADIOU, Isabelle DELACOTE, Alain ESNAULT, Jean-Christophe GASSOT, Sylvia GAURIER, Eric LOIZON, Jean-Michel PAGE, Laurent RICHARD, Sylvie TESSIER.

**ETAIENT EXCUSES :**

- Tours Métropole Val de Loire :  
Mesdames et Messieurs Frédérique BARBIER, Christophe BOULANGER, Filipe FERRIERA-POUSOS, Thierry CHAILLOUX, Philippe CLEMOT, Gérard DAVIET, Cédric DE OLIVEIRA, Emmanuel FRANCOIS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Aude GOBLET, Florent PETIT, Bertrand RENAUD, Bertrand RITOURET, Bernard SOL.
- Communauté de communes Touraine-Est Vallées :  
Mesdames et Messieurs Jannick ALARY, Pascale DEVALLEE, François LALOT, Jean-Bernard LELOUP, Brigitte PINEAU, Nicolas TOKER, Axelle TREHIN.
- Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :  
Mesdames et Messieurs Fabien BARREAU, Stéphane de COLBERT, Sylvie GINER, Patrick MICHAUD, Patrick NATHIE.

**POUVOIRS :**

- Jannick ALARY donne pouvoir à Gilles AUGEREAU
- Fabien BARREAU donne pouvoir à Jean-Michel PAGE
- Patrick NATHIE donne pouvoir à Alain ESNAULT
- Cédric DE OLIVEIRA donne pouvoir à Laurent RAYMOND
- Philippe CLEMOT donne pouvoir à Michel GILLOT
- Thierry CHAILLOUX donne pouvoir à Laure JAVELOT
- Axelle TREHIN donne pouvoir à Vincent MORETTE

- Aude GOBLET donne pouvoir à Nathalie SAVATON
- Armelle GALLOT-LAVALLEE donne pouvoir à Cathy SAVOUREY
- Franck GAGNAIRE donne pouvoir à Francis GERARD
- Frédérique BARBIER donne pouvoir à Catherine REYNAUD
- Patrick MICHAUD donne pouvoir à Sylvia GAURIER
- Nicolas TOKER donne pouvoir à Claude GARCERA-TRIAY
- Gérard DAVIET donne pouvoir à Patrick NOGIER
- Bertrand RENAUD donne pouvoir à Didier VALLEE
- Christophe BOULANGER donne pouvoir à Patrick LEFRANCOIS
- Pascale DEVALLEE donne pouvoir à Franck MAZET

**23/04/0 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SMAT A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PRESERVATION DES ESPACES NATURELS AGRICOLES ET FORESTIERS**

Monsieur le Président donne lecture du rapport suivant :

La Loi de modernisation de l'Agriculture et de la Pêche du 27 juillet 2010 et son décret d'application n°20111-189 du 16 février 2011 ont institué la mise en place d'une Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA).

La Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAAF) du 13 octobre 2014 a créé la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

Par arrêté préfectoral du 17 août 2015, la composition de la CDPENAF a été précisée par Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire. Elle comprend notamment le Président du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle ou son représentant.

C'est pourquoi il est proposé de désigner le Président du SMAT pour siéger à la CDPENAF.

Vu le Code l'Agriculture et de la pêche maritime et notamment les articles L 112-1-1 et D 112-1-11 ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article L 111-5, L132-13, L142-5 et L 143-17 ;

Vu l'arrêté de monsieur le préfet d'Indre-et Loire du 17 août 2015, modifié le 21 octobre 2015 et le 14 mars 2018 ;

Il est proposé au Comité Syndical :

- de désigner le Président du SMAT ou son représentant pour siéger à la CDPENAF en tant que représentant du SMAT.

Le Président,



*Christian Gatard*

Christian GATARD